

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Recueil De Pieces Curieuses Sur Les Matieres Les Plus
Interessantes**

Radicati, Albert

Rotterdam, 1736

Discours IV. Dans lequel on examine les causes qui ont corrompu les
moeurs des Chretiens.

urn:nbn:de:gbv:45:1-444

DISCOURS IV.

*Dans lequel on examine les causes qui ont corrom-
pû les mœurs des Chrétiens.*

SI nous examinons avec attention la Religion Chrétienne, nous verrons qu'elle commença à déchoir du tems même des Apôtres; mais comme l'altération qu'elle souffrit en ce tems-là fut insensible, je croi qu'elle a été remarquée par fort peu de gens. Cependant ce fut véritablement cette petite étincelle, qui a causé dans la suite ce grand incendie dans la République Chrétienne, & qui l'a finalement consumée & reduite à rien.

L'Erection des Temples & l'établissement des Evêques sont l'origine de tous les maux qu'a souffert la Religion Chrétienne: car la trop grande dévotion des fidelles enrichit les Temples, & rendit ambitieux les Evêques, qui en avoient le soin. Ce n'est pas que les Apôtres eussent une mauvaise intention lorsqu'ils firent ces établissemens; Car comme chaque jour & en differens endroits quantité de gens se convertissoient, il étoit nécessaire que quelqu'un déjà instruit de l'Evangile le leur prêchât. C'est pourquoi ils choisirent parmi eux les plus prudens, les plus instruits, & les plus édifiants, dont ils envoyèrent un à chaque société Chrétienne. Leur devoir étoit d'exhorter les fidelles à perséverer dans la foi, à être humbles & à souffrir plusieurs tribulations pour pouvoir entrer dans le Royaume

Act. A.
postolor.
Cap. xiv.
vs. 21. 22.
Epist. ad
Titum,
Cap. 1.
vs. 5.

Epist. 2.
ad Co-
rinth.
Cap. 4.
vs. 5.

Paul nous
apprend
ici les
qualités
qu'un
homme
doit a-
voir pour
être Evê-
que. E-
pist. 1. ad
Timo-
theum;
Cap. 3.
vs. 1. &
seq.

me de Dieu. Ils étoient aussi obligés d'affliger les malades, & de servir les fidèles dans leur besoins spirituels & temporels. Ils devoient d'ailleurs être assidus dans les fonctions de leurs emplois, sobres dans leurs repas; modestes dans leurs actions; pudiques, charitables & savans. Ils ne devoient point être amateurs du vin, ni violens, ni persécuteurs, ni avides de richesses; mais paisibles, charitables, sans envie, sans querelles & sans avarice; & en un mot si édifiants que les nouveaux convertis fussent plutôt instruits par leur bon exemple, que par leur Doctrine.

Telles étoient les mœurs des Evêques & des Diacres que les Apôtres établirent, & telles auroient elles toujours dû être suivant leur établissement; & quoique dans la suite les institutions Apostoliques n'aient plus été observées, & que cette inobservation ait causé la ruine de la République Chrétienne, on ne doit pas en attribuer la faute aux Apôtres; mais à ceux qui ne voulurent plus les observer. Car l'intention des Apôtres dans l'élection des Evêques & des Diacres fut très sainte, comme nous avons dit; quoiqu'elle ait été la source de tous les désordres; & cela pour deux choses que les Apôtres firent avec un bon dessein, sans penser aux mauvaises conséquences qu'elles pourroient avoir. La première fut de laisser les Evêques dans leurs emplois toute leur vie; & la seconde de destiner pour toujours les Diacres à l'administration du temporel.

Car quoique les Evêques n'eussent aucune autorité sur les fidèles, ils en étoient néanmoins respectés d'une manière, qui les rendoit

doient leur dependants du moins dans le spirituel; & cette dependance, quoiqu'insuffisante dans ces premiers tems pour émouvoir l'ambition de ces bons Evêques, doués de presque toutes les vertus Chrétiennes, venant toujours à s'augmenter, devoit inévitablement se convertir en obeïssance; habituer peu à peu les Evêques à commander, les Fideles à obeïr; ainsi rendre insensiblement les Evêques Seigneurs & Maitres des Fidelles, comme il est finalement arrivé. Parceque dans les Républiques les moindres maux vont toujours en augmentant, & sont d'autant plus dangereux qu'ils ne se manifestent pas d'abord dans toute leur étendue: Mais les grands, par le domage évident qu'ils causent, obligent à y mettre ordre promptement: Au lieu que les petits maux sont negligés par ceux qui les ressentent, comme incapables de leur nuire; de sorte que s'augmentant peu à peu jusqu'à devenir incurables, les homes s'y habituent, de même qu'un Etique s'habitue avec la fièvre sans s'appercevoir d'être malade, que lorsqu'il n'est plus tems d'y remedier.

Pareillement les Chrêtiens en mettant leurs biens pour jamais entre les mains d'un petit nombre des Gens., devoient s'attendre de tomber dans de mêmes inconveniens. Car les homes étant naturellement portés à satisfaire leurs inclinations, il étoit certain que les Diacres aiant toujours les moïens de le faire, devoient finalement succomber à cette continuelle tentation, & s'emparer des fonds communs pour contenter leurs cupidités. C'est par ces raisons que les Apôtres ne voulurent plus exercer le Ministère temporel
com-

comme nous avons vû dans le second Discours; car ils craignirent de s'amouracher des richesses à force de les manier: D'autant plus qu'ils avoient devant leurs yeux le triste exemple de Judas leur confrere, qui aiant été destiné par Jesus Christ pour recevoir les aumones qu'on lui faisoit, devint si avide du bien, qu'il blâme la sœur de Lazare de ce qu'elle n'avoit pas vendu l'onguent, dont elle oignit la tête & les pieds de Jesus Christ, pour en distribuer l'argent aux Pauvres. Ce n'est pas qu'il eut fort à cœur leur intérêt, comme l'Evangéliste l'a fort bien remarqué; mais il dit cela, parcequ'il étoit extrêmement avare, & qu'il auroit souhaité que Marie eut vendu l'onguent, pour en presenter l'argent à Jesus Christ, qu'il auroit reçu comme son Tresorier. Au reste chacun sait que par un excès d'avarice Judas trahit son Maître, & le livra à ses ennemis pour une petite somme d'argent.

Joan.
Cap. xii.
v. 3. 4.
5. 6.

Matth.
Cap.
xxvi. v.
14. 15.

Ce détestable attachement pour les richesses qui porta cet Apôtre au plus horrible des crimes, fit aussi prévariquer dans la suite ses successeurs; c'est-à-dire ceux à qui l'on confia depuis les biens des Fidèles, pour qu'ils les distribuassent à un chacun selon ses besoins. Mais ce qui est surprenant, c'est que les Apôtres établirent les Diacres afin que les Ministres de l'Evangile ne se mêlassent jamais des affaires de ce Monde, & néanmoins dans la suite les Evêques ont abandonné le spirituel pour s'attacher au temporel; Voici comment:

Après la mort de Jesus Christ les Apôtres continuerent à être dans l'Eglise de Jerusalem les depositaires de l'argent des fidèles,
&

& les offrandes des nouveaux convertis, qui vendoient leurs effects comme nous avons dit, en étoit le fond. De sorte que le bien de l'Eglise n'étoit point distingué de celui de chaque fidèle; de même que l'on voit dans quelques Couvents de Moines, où l'on observe encore ces premières institutions. Dans ces premiers tems les Chrétiens se defaisoient avec empressement de leurs biens pour en faire des aumônes, par la fausse opinion qu'ils avoient que le Monde étoit près de sa fin; ainsi les offrandes s'augmentoient tous les jours de plus en plus. Le grand Précepte cependant de Jesus Christ qui défendoit la propriété des biens fut suivi dans l'Eglise de Jerusalem, mais dans les autres il ne fut point obeï; même il ne fut pas long-tems observé dans celle de Jerusalem. Car nous lisons que 26 ans après la mort de Jesus Christ, le Public étoit distingué du Particulier; chacun sachant ce qui lui appartenoit: De sorte que l'on faisoit servir l'argent des offrandes seulement pour l'entretien des Ministres & des pauvres, & non pour ceux qui avoient du bien pour s'entretenir. A cause de quoi Paul commanda, que les veuves qui avoient des parens riches, fussent maintenues par eux, afin que les offrandes pussent suffire pour maintenir celles qui étoient réellement veuves, c'est-à-dire destituées de de tout secours. Le Dimanche les Fidèles s'assembloient, & chacun offroit ce qu'il avoit mis à part la semaine précédente pour les besoins communs.

Le soin de ces biens fut donné par Jesus Christ pendant sa vie à Judas, & après sa mort les Apôtres s'en chargerent jusqu'à ce qu'ils élurent les Diacres, comme nous avons dit. Les Apôtres établirent ensuite des Dia-

E cres

Epist. 1.
ad Ti-
moth.
Cap 5.
v. 16.

cles dans toutes les Eglises ou Sociétés Chrétiennes, qui dans fort peu de tems amasserent presque toutes de grandes richesses, parceque chacun par un zele charitable offroit tout ce qu'il pouvoit; de maniere qu'il y-avoit des sociétés dont les biens étoient si abondants, qu'ils pouvoient suppléer aux besoins de celles qui étoient pauvres; comme nous voyons lorsque Jaques, Pierre & Jean reçurent pour compagnons de l'Evangile Paul & Barnabas, qui leur recommanderent de faire des collectes pour la pauvre Eglise de Jerusalem: & Paul nous dit en avoir fait pour la même en Macedoine, Acaïe, Galatie & Corinthe. Cette bonne coûtume s'observa non seulement du vivant des Apôtres, mais aussi après leur mort; & à Rome, qui étoit fort riche, les offrandes étoient si grandes, qu'environ l'an 150 elles suffisoient non seulement pour maintenir le Clergé & les Pauvres de cette Ville; mais elles pouvoient aussi fournir abondamment le nécessaire aux autres Eglises. * Ensuite l'Eglise de Rome depuis l'an 220 acquit de si grandes richesses, qu'elles furent enviées par les Empereurs mêmes. C'est pourquoi Decius fit arrêter Laurent, Diacre Romain, pour s'emparer des trésors immenses de cette Eglise; quoiqu'il se trompa; car Laurent aiant pénétré les intentions de ce Prince, les distribua tous à la fois. Voila quelle fut la cause de presque toutes les persécutions qui furent faites contre les Chrétiens. Car les Empereurs ou leurs Préfets se trouvant en besoin d'argent, tâchoient par ce moyen de s'emparer de celui de l'Eglise.

APRES donc que ces Eglises furent devenues

* Fra Paolo, Traité des Benefices.

† Fra Paolo, ubi sup.

Act.
Apost.
Cap. xi.
v. 29.
Epist. 2.
ad Co-
rinth.
Cap. ix.
v. 1.
& seq;

nues riches, les Prêtres comencerent à vivre plus comodement, & quelqu'uns ne se contentant pas de cette nourriture quotidienne qu'ils recevoient en commun de l'Eglise, voulurent s'en separer, & avoir leur part en argent comptant. Ce desordre ne s'arrêta pas-là; car les Evêques devinrent ambitieux; mépriserent & abandonnerent les Pauvres en s'appropriant ce qui leur étoit dû: Ensuite ils usurpèrent les biens du Public, & pratiquerent toute sorte de moyens pour les augmenter: Enfin ils cessèrent d'enseigner la Doctrine de Jesus Christ pour s'appliquer à satisfaire leur avarice. Car ils s'érigerent en Diacres en recevant eux-mêmes les offrandes des Fidèles, dont ils s'emparèrent, & laisserent aux Diacres & aux autres Prêtres le soin pénible de prêcher l'Evangile.*

On auroit prevenu & évité ces maux, si on n'avoit laissé les Predicateurs & les Diacres que six mois ou tout au plus un an dans leurs emplois: Parceque dans ces tems ils auroient pû instruire & assister les nouveaux croyants, sans pouvoir devenir ambitieux ou avarés, sachant qu'ils devoient rentrer dans la multitude au bout de l'an. Reflexion qui les auroit toujours retenu dans l'humilité & dans la charité. Car comment auroient-ils osé donner quelque mauvais exemple, ou faire quelque pernicieux établissement, ou introduire des abus dans la société, sachant qu'en peu de tems ils auroient ressenti les mauvais effets aussi bien que le reste des fidèles? Ils auroient donc taché de gouverner sagement pour se faire aimer des Peuples & pour donner à leurs sucresseurs un bon exemple,

* Fra Paolo, ubi sup.



ple, afin de ne pas souffrir eux mêmes ces maux, qu'ils auroient fait souffrir aux autres pendant leur Ministère : & quand leur tems auroit été expiré les fidèles de chaque Eglise auroient dû élire parmi eux, ceux qui étoient les plus instruits, les plus edifiants & les plus charitables, pour prêcher l'Evangile, & pour recevoir les offrandes : Mais ils ne devoient jamais élire de nouveau les mêmes, que tous ceux qui auroient été capables de remplir ces charges, n'eussent gouverné à leur tour. Ce qui auroit été très facile à faire, si l'on eut seulement fait apprendre à lire, à écrire, & à chiffrer à tous les homes indistinctement. Car cela étant, si une société n'eut été composée que de 500 Fidèles, en ôtant les femmes, les enfans, les vieillards & les malades de ce nombre, il en seroit encore resté 80 ou 100 homes capables de prêcher & de distribuer le nécessaire aux autres. C'est pourquoi le Predicateur & le Diacre qui auroient été élus une fois, n'auroient pû l'être que très difficilement une seconde.

Math.
Cap.
xxiii.
v. 8.

id. ib. v.
9. 10. 11.

D'ailleurs les Chrétiens ne devoient jamais distinguer celui qui devoit prêcher l'Evangile par ce nom vain d'Evêque, mais ils devoient s'appeler tous Freres pour obeir au Precepte de Jesus Christ : Qui sachant les mauvais effets que produiroient ces sortes de distinctions, & aiant dessein d'établir une Democratie parfaite, commanda expressement à ses Disciples de ne vouloir jamais être appelés Docteurs ou Maîtres; mais que le premier d'entre eux fût le serviteur des autres. Parcequ'il savoit que ces titres les auroient élevés au dessus des autres, ce qui ne se doit point permettre dans un Gouvernement Populaire, où il faut que tous soient égaux.

Les



Les Fidèles ne devoient point non plus permettre que personne commenta ou paraphrasa l'Ecriture : Car , comme les homes pensent presque tous differemment, il y devoit par consequent aussi naître , comme il est arrivé , différentes opinions , & de celles-ci les divisions, les haines & tous les desordres qui les suivent. Ce qu'ils auroient évité, s'ils eussent pratiqué de faire exposer au Peuple la Doctrine de Jesus Christ, telle qu'elle est dans l'Evangile, sans y ajoûter ou diminuer un mot; & quand ils auroient trouvé un passage obscur, ambigu ou difficile à entendre , ils ne doivent pas prendre pour interprètes les jugemens des homes , mais l'exemple de Jesus Christ : Car il dit; qu'il falloit non seulement obeir à ses Preceptes, mais aussi imiter ses mœurs; & il déclara, que pour être son Disciple, il falloit suivre son Exemple. Voilà les seules & bonnes regles que les Chrétiens devoient observer, s'ils avoient voulu conserver dans son entier le Gouvernement de leur République.

Pour maintenir donc la Religion Chrétienne dans toute sa purté, il étoit nécessaire que les Evêques enseignassent seulement aux Fidèles la même Doctrine que Jesus Christ avoit enseigné, sans l'altérer ni la corrompre comme ils ont fait par leur commentaires ou paraphrases; & cela est tout ce qu'un bon Chrétien pouvoit souhaiter. Les Chrétiens modernes cependant ne se contenteroient point d'ouïr toujours le même sermon simple, sans éloquence & depouillé de tous les ornemens de Réthorique : leur goût est trop delicat, leur entendement est trop élevé, & leur savoir est trop grand, pour qu'ils aient

Luc.
Cap. xiv.
v. 27.



la patience d'entendre toujours un langage grossier & ignorant, tel qu'est celui des Apôtres: Il leur faut du superfin & du sublime!

Epist. Catholica,
Cap. II.
v. 1. &
seq.

D'ailleurs comment pourroient-ils souffrir d'avoir des pauvres chargés de haillons, assis parmi eux aux assemblées, comme Jaques le leur commande, & comme cela doit être sans contredit dans cette occasion, vû que tous les homes sont égaux devant Dieu? mais comment pourroient-ils aller avec plaisir au Temple, lorsqu'ils sauroient n'y plus entendre toutes ces belles & différentes interpretations, qu'on donoit auparavant aux passages de l'Evangile, qui flatoient si bien leur ambition, & satisfaisoient tant leur humeur bilieuse? Je vais donner un exemple pour prouver ce que j'avance.

Apoc.
Cap. IV.
v. 24.

Les Catholiques Romains disent, que celui que Jean vit en dormant, assis sur un Majestueux Trône, representoit le Pape ou Evêque de Rome lorsqu'il est assis sur son Trône: Que les 24 Vieillards qui étoient assis autour du Trône, representoient les Prélats qui l'environnent. * Au contraire les Protestants disent; que le songe que le même Jean fit de cette femme, qui étoit assise sur un Bête de couleur d'écarlate, chargée de noms blasphématoires, couverte de pourpre, ornée d'or & de perles, tenant en main un Calice rempli d'abominations; étoit la figure de l'Eglise Romaine triomphante dans ses iniquités: † & une infinité d'autres mensonges nés des différentes interpretations, que les uns & les autres

Apocal.
Cap. XVII.
v. 4. &
seq.

* Fleury, des mœurs des Chrétiens, titre 30.

† Jurieu, de l'accomplissement des Propheties, &c.
3. part. ch. 8.

tres forgent à l'envi pour s'attirer la vénération des Peuples, & pour rendre méprisables leurs adversaires. Mais ce seroit encore peu, si toutes leurs gloses n'eussent point causé d'autre mal, que celui de faire devenir sous les Théologiens, * & de produire un nombre presqu'inombrable de satires & de libelles, qui ont diffamé l'une & l'autre secte; mais ces écrits à la fin irritèrent tellement les Chrétiens des deux partis; que prenant les armes, & oubliant ce qu'ils étoient; ils se firent entre eux de guerres plus horribles, & commirent de cruautés infiniment plus grandes, que celles qu'ils avoient soufferts durant la persécution par les ennemis du Christianisme. Enfin chacun sait que ces deux mots † qu'on lit dans Luc, ont rendu les Catholiques Romains les plus cruels homes du monde, parcequ'ils les ont très mal interprété.

Cet esprit d'intolérance qui regne dans toutes les sectes, & sur tout dans la Romaine, est un effet de l'interprétation, & celle-ci l'effet de la Politique. Car chacune, aiant envie de dominer sur les autres, & ne le pou-

* Il est sûr que les Théologiens des deux partis se sont déclarés sous par leurs écrits; car on ne peut rien voir de plus extravagant que l'Ouvrage de Jurieu que je viens de citer; ni de plus ridicule, que le *Traité de Romano Pontifice* du Cardinal Bellarmin, par le quel il élève autant le Pape, que Jurieu tache de l'abaisser par le sien: mais à dire le vrai je les tiens pour deux grands fourbes, qui ont feint d'être sous, afin de mieux séduire les homes.

† Compelle intrare, ut impleatur domus mea. Cap. xiv. vs. 23. A ce sujet voyez ce que Mr. COLLINS a dit dans ses Discours sur la liberté de penser. sect. 3. pag. 165. & suiv.



pouvant faire amiablement, emploie la force pour les soumettre; & afin d'autoriser les injustices & les violences qu'elle fait, ses Prêtres tordent les passages de l'Évangile, pour en tirer un sens qui favorise les cruelles actions de leur secte. Ainsi lors qu'elles persécutent, & qu'elles commettent les crimes les plus exécrables, elles croient le pouvoir faire de bon Droit.

Cependant la haine que les Sectateurs de chaque secte portent de bonne foi à ceux qui ne sont pas de la leur, vient du préjugé qu'ils ont, qu'il n'y a point de salut hors de leur secte. De sorte qu'ils les haïssent mortellement, parce qu'ils les regardent comme des ennemis de Dieu, & comme des Tisons de l'Enfer, & les hommes ont l'obligation de ce préjugé au grand Athanase, qui a été le premier qui ait osé leur enseigner, que personne ne pouvoit être sauvé, s'il n'étoit Catholique à sa manière. Voilà une Doctrine qui a causé & causera encore selon toute probabilité bien de desordres dans le monde; c'est-à-dire dans cette Planète; car il faut espérer que les habitants des autres y vivront paisiblement, parce qu'ils n'auront pas de pareilles traditions parmi eux.

Je ne veux pas examiner ici si ce bon Père a agi malicieusement ou sincèrement en l'enseignant; mais je dirai seulement qu'elle est entièrement opposée à l'esprit du Christianisme, qui nous défend absolument de condamner & de persécuter qui que ce soit. D'ailleurs la persécution est un moyen qui est essentiel aux fausses Religions, si elles veulent se soutenir; mais qui deshonne la véritable. Car, pour me servir des paroles qu'un

qu'un habile-homme a mis dans la bouche d'un Mahometan, * je puis dire, que la Sainte Religion se defend par sa verité même ; & qu'elle n'a point besoin de ces moyens violens pour se maintenir.

Les Evêques auroient bien fait aussi s'ils n'avoient pas laissé bâtir aux Fidèles un si grand nombre de Temples comme ils ont fait, & s'ils ne leur avoient pas permis d'aller si souvent à l'Assemblée. Parce que, premierement, ils auroient toujours eu une grande vénération pour ce saint lieu, s'ils y fussent allés rarement ; car tout ainsi que la plus part des Chrétiens méprisent & prophangent à present les Temples, à cause qu'ils les fréquentent trop ; ils les auroient toujours respectés s'ils les eussent peu fréquenté. Puisque nous savons par experience que trop fréquenter une chose ennuie, & l'ennui, engendre ensuite le mepris. C'est pourquoi les Prêtres Payens voulant toujours faire vénérer le Sanctuaire au Peuple, ne lui en accordoit jamais l'entrée. † De cette maniere il respectoit & craignoit les réponses de l'Oracle que le Prêtre lui déclaroit en sortant de ce lieu sacré. Vistnou, ce grand Législateur de l'Indostan, tint la même conduite, lors qu'il alla prendre les Tables de la Loi sur la Montagne de Gate. Car il déclara aux Indiens qu'il avoit reçu ordre de Dieu d'y aller seul ; & parce qu'il craignoit que quelqu'un des plus hardis & moins credules, auroit eu la curiosité de le suivre pour

ob-

*. Le President DE MONT ; dans ses lettres Persanes. Tom. I. Let. 22.

† FONTENELLE, Hist. des Oracles, premiere Dissertation chap. 12.



observer ses actions, il fit mettre des barrières tout au tour de la montagne, & ordonna de lapider ou de darder celui qui les auroit passées; * & il fit fort bien: car s'il eut conduit les Colcondiens sur la montagne, peut-être n'auroit-il pas pû persuader si facilement cette Nation, que Dieu lui avoit donné ces Tables: de même si les Prêtres Payens eussent laissé entrer le Peuple dans le Sanctuaire, ils n'auroient pas pû lui debiter avec tant d'imprudence la réponse de l'Oracle.

Mais sans chercher des exemples chez les anciens, nous en trouverons assez chez les modernes, qui nous prouveront combien les mystères de la Religion deviennent méprisables, lors qu'il se rendent trop familiers, & cela est évident par le Sacrement de l'Autel. Puisque non seulement il est méprisé des Ecclesiastiques, parce qu'ils ont le pouvoir d'en forger autant qu'ils veulent; mais il est aussi profané des Laïques, à cause qu'il y en a une trop grande quantité. Car naturellement les homes estiment les choses rares, & méprisent les communes. Par ces raisons nous voyons que tout le peuple d'une Ville & de ses environs, va en foule venerer le corps d'un Saint ou quelque fameuse Relique, comme St. Antoine de Padouë, ou le sang de St. Janvier, ou le Suaire; & quoi que dans le même tems & dans la même Ville la divine Hostie soit exposée dans plusieurs Eglises, très peu de personnes cesseront de venerer le Saint ou la Relique pour adorer l'Hostie.

Quel est donc le motif par lequel les Catholiques Romains cessent de prier leur Pain Dei.

* VEDAM, pars II. Sect. 19.

Deifié, pour adresser toutes leurs prieres à une Relique ou au corps d'un Saint, qui le plus souvent est celui d'un scelerat? Par quelle raison s'adressent-ils au valet plutôt qu'au Maître? Par quelle bêtise inouïe prient-ils le suaire ou le prétendu bois de la croix de Jesus Christ, lors qu'ils peuvent le prier lui-même, qui leur est présent? Mais quelle Idolatrie & Prophanation horrible ne commettent-ils pas, lors qu'ils adressent leurs vœux à un morceau de toile, de bois, ou de pierre, étant en la présence de Jesus Christ vivant, selon eux, dans l'Hostie? Une si grande impiété procede de ce qu'ils voient continuellement & familièrement l'Hostie avec presque toujours la même pompe & les mêmes ceremonies; quand ils ne voient qu'une fois tous les dix ou vingt ans, & avec beaucoup de difficulté, le corps du Saint, ou le Suaire * avec des solemnités extraordinaires, & un appareil infiniment plus pompeux & plus majestueux que celui du Sacrement.

En second lieu les Chrétiens auroient trouvé un grand bien, en érigeant peu de Temples décents, mais non superbes comme ils sont. Car celà étant, ils auroient épargné des sommes immenses qu'ils ont dépensé dans le grand nombre qu'ils en ont érigé, & en les riches & précieux meubles, dont ils les
ont

* Il faut savoir qu'il y a deux Suaires, l'un à Turin, & l'autre à Befançon. Ce dernier, parce qu'il est permis à qui veut, de le voir, peu s'en soucient, excepté que ce soit quelque étranger. Au lieu que les Piémontois & les Etrangers sont fort empressez de voir le premier, parce qu'on ne le laisse voir qu'une fois tous les vingt ans; ce qui prouve ce que j'avance.

ont orné : dépenses superflues, qui ont depourvû d'argent le Peuple Chrétien ; été cause que les Pauvres ont manqué de leur nécessaire, & qui ont fomenté l'ambition des Evêques.

En troisieme lieu les Fidèles auroient trouvé un grand avantage, s'ils n'avoient point souffert les Evêques & les Diacres plus d'un an dans leurs charges : car de cette maniere les Chrétiens ne se seroient jamais divisés en deux factions sous les noms de Laïques & d'Ecclesiastiques ; qui, comme chacun sait, ont divisé, & ensuite ruiné la République Chrétienne ; sur les ruines de la quelle ils ont peu à peu élevé la Tirannie Ecclesiastique.

Voilà quelles furent les causes qui ont corrompu les mœurs des Chrétiens : je declarerai plus amplement dans le Discours suivant, les mauvais effets qu'elles ont produit.



DIS-